

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	36	36 + 5 pouvoirs

Date de convocation
9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Longchamps sur Aire, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, AUBRY Martine, BACHELEZ Eric, BARDOT Fabrice, BAZART Christian, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, DEJEAN Sabrina, ERNST Frédéric, FABRE Hervé, FARCIAGE Pascal, GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, LOCARDEL Maurice, LOMBART Vincent, L'HUILLIER Gérard, MACINOT Séverine, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, PALIN Laurent, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, SOLTYSIAK Régis, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BRENEUR Robert, CHASSEIGNE Didier, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, LANG Christophe, LINARD Lidwine, PATRIS Karine, PHILIPPOT Céline, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis, CHARRIOT Sophie, KLEIN Françoise, LECLERC Raymond.**

Représentés : **FEVEZ Clément pouvoir donné à MOREL Mireille, GARAT Cédric pouvoir donné à AUBRY Martine, GEORGE Marie-Cécile pouvoir donné à MICHEL Marie-Claude, JEANSON LAMBERT Chantal pouvoir donné à MOREAU Michel, OBARA Sylvain pouvoir donné à RAMAND Anne, CHAUDRON Alain titulaire de SOLTYSIAK Régis, JACQUET Clarisse titulaire de FARCIAGE Pascal, MOLITOR Pierre-Louis titulaire de FABRE Hervé.**

Monsieur **ERNST Frédéric** a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse (SMET)

N° de délibération : DE_2025_124

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du 12/12/2016 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubecourt sollicite l'adhésion de la Communauté de communes aux compétences « études » et traitement » du SMET et approuve les statuts du syndicat

VU les statuts du syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse (SMET)

VU la délibération en date du 26/11/2024 portant sur les modifications statutaires : siège social

VU la décision de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois d'adhérer au SMET au 1^{er}/01/2026 pour les compétences « études » et « traitement », actée lors de leur conseil communautaire du 9 avril 2025

VU le rapport d'incidence de l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois au SMET

La Présidente informe l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois rejoint le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers de la Meuse au 1^{er} janvier 2026. Le SMET sollicite toutes les communautés de communes adhérentes à se prononcer sur les nouveaux statuts portant sur la modification de son périmètre.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la modification des statuts du SMET suite à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois
- D'AUTORISER la Présidente à signer toutes les pièces liées à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY
2025.12.22 10:08:39 +0100
Ref:10114581-15251136-1-D
Signature numérique
la Présidente

Martine AUBRY